
Ville de ROYAN

Réunion du 1er Mars 1960

OBJET :

Loyer d'un logement de
l'Abattoir

60.027

L'an mil neuf cent soixante, le premier mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Bronusseau, Lanoue, Biscaye, Mouchot, Lanussé, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Massé, Fontanille, Mongrand, Reix, Berland, Flahaut, Narteau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Gachet par M. Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'ancien logement du concierge de l'Abattoir a été remis en état afin de permettre le logement d'une famille de la Cité Franco Sarroise dont le baraquement avait été détruit par la tempête.

Ce logement se compose de deux pièces et une cuisine.

Il est proposé de fixer le loyer à 25 NF par mois

Le Conseil Municipal

décide

- de fixer à 25 NF par mois et d'avance le montant du loyer du local remis en état Bd Franck Lamy
- de donner mandat à M. le Maire pour signer l'engagement de location

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



VU

ROCHEFORT-S-MER, le 14 MARS 1960
Le Sous-Préfet,

I. Voichel

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
Adjoint Délégué,
Chakis

